

ALGER

الجزائر
الجمهورية
الجمهورية

Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/La-politique-agraire-est-dominee.html>

**La politique agraire est
dominée par une vision
rentière et extractiviste au
profit d'une minorité de gros
bénéficiaires des aides de
l'Etat ***

Publication date: mardi 4 mai 2021

- National -

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Interview de Omar Bessaoud. économiste au CIHEAM, recueillie par Nadja Bouaricha , quotidien *El Watan* du 3 mai 2021

-Dans un rapport sur l'avenir de l'agriculture en Afrique, Oxford Business Group met l'accent sur l'obligation de revoir les modèles agricoles en fonction du changement climatique en cours. Quelle politique agricole adopter afin de permettre à l'Algérie de résister aux chocs climatiques ?

Pour répondre clairement à votre question, permettez-moi un petit détour à caractère pédagogique. J'observe que vous faites référence au groupe britannique privé d'intelligence économique et de conseil Oxford Business Group (OBG). OBG a, jusqu'à janvier 2019, produit des rapports économiques sur l'Algérie qui ont tous été favorables aux orientations des divers gouvernements en place. N'a-t-il pas avancé l'idée dans son rapport 2018, que « l'Algérie se rapproche un peu plus de son objectif d'autosuffisance alimentaire » et donné un crédit à des déclarations fantaisistes d'un ministre de l'Agriculture qui affirmait que « le pays pourrait mettre un terme à l'importation de produits agricoles d'ici trois ans ». Son rapport sur l'avenir de l'agriculture en Afrique, réalisé en partenariat avec l'Office chérifien des phosphates (OCP), préconise des mesures de politique agricole qui, selon nous, ne remettent nullement en question un modèle de croissance agricole extractiviste, capitaliste et rentier mis en oeuvre dans la quasi-totalité des pays du continent.

Ce sont les mêmes acteurs sociaux (entrepreneurs agricoles et firmes privées) qui sont sollicités, les mêmes bénéficiaires des soutiens publics invités aujourd'hui à mobiliser « le levier du capital humain » dans le secteur agricole pour innover et adopter des technologies digitales en encourageant le système des start-ups afin de créer des chaînes de valeur intégrées. Ce « nouveau » modèle de croissance agricole vise à « repenser la chaîne alimentaire », « tisser des partenariats et des alliances avec les acteurs-clé de l'agrosystème »... « développer l'infra-logistique, l'infra-transport » et assurer « d'une meilleure connexion aux financements, aux assurances et au marché »... Même si OGB et l'OCP préconisent de promouvoir la recherche-développement ou l'agriculture raisonnée pour mieux contrôler les techniques de fertilisation et d'irrigation agricole, il ressort clairement pour nous que nous retrouvons là les principaux éléments de langage et formules qui définissent la politique agricole de l'Algérie d'aujourd'hui.

Cette politique agricole confie l'avenir de l'agriculture à des investisseurs bénéficiant d'aides et de crédits publics sans traçabilité. Cette politique agricole ignore l'immense majorité de la classe paysanne constituée de ménages familiaux et de paysans faiblement dotés en ressources (terre et eau), exclus du financement public. Or, c'est cette paysannerie marginalisée qui est détentrice de savoirs et de pratiques agricoles, et qui, face au défi climatique, continue d'assurer la résilience de divers agrosystèmes (montagnard, oasien, agriculture pluviale dans les régions sèches...), et contribue à la sécurité alimentaire des territoires et du pays. Dans un contexte de changement climatique et de dépendance accrue des marchés mondiaux pour ses approvisionnements alimentaires, l'Algérie est en attente d'une autre politique agricole. Celle-ci doit obéir à des exigences de souveraineté alimentaire et être plus autonome vis-à-vis des firmes internationales de l'agrofourmiture.

Cette politique agricole à laquelle nous faisons référence doit inverser la tendance à la dégradation des terres, à l'épuisement des ressources en eau, à l'érosion des patrimoines génétiques (végétal et animal) et de la biodiversité. Elle se fonde sur un nouveau paradigme technique, le modèle technique articulant les savoirs et savoir-faire paysans, les pratiques agricoles développées localement aux acquis de la science agronomique moderne. Face aux menaces climatiques et à la dégradation de nos ressources naturelles, ce nouveau modèle technique doit s'inspirer des principes de l'agroécologie moderne, mais aussi renouveler l'héritage de l'agronomie arabe qui a su mettre en place des systèmes ingénieux d'irrigation et préconisé des pratiques agricoles à l'origine de l'essor de l'agriculture dans les espaces oasiens, de montagne ou des riches plaines du haouz maghrébin.

La transition agroécologique, pour laquelle nous plaçons, incite les agriculteurs à diversifier les productions au sein des exploitations agricoles, favorise les rotations de culture et les assolements aptes à fertiliser les sols, encourage les associations culture-élevage et l'agroforesterie, engage les agriculteurs à recourir à des travaux du sol moins agressifs et économes en eau, en intrants chimiques et en matériels agricoles lourds. Ce modèle agricole exige une mobilisation et une réorientation des priorités de la recherche et des dispositifs de formation sur l'agroécologie. Cette politique agricole que nous recommandons préserve les ressources naturelles accorde de l'importance à l'emploi, à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des paysans, et protège la santé des consommateurs. La crise sociale, environnementale et économique à laquelle nous faisons face, conjuguée au risque climatique, rend ce changement de politique indispensable, voire urgent.

-La crise sanitaire s'est accompagnée par une envolée des prix des matières premières agricoles sur les marchés internationaux. Encore un rappel que l'autonomie alimentaire est plus que vitale. Quel regard portez-vous sur les choix adoptés par le secteur agricole en Algérie notamment le modèle productiviste de l'agriculture saharienne ?

Sur le premier volet de votre question relative au cours des matières premières agricoles,

il convient de nuancer. Les cours mondiaux ont été favorables ces dix dernières années aux pays importateurs, et cela jusqu'à la dernière campagne commerciale 2019-2020. L'Algérie a accru jusqu'à juin 2020 ses achats de produits alimentaires en dépensant moins de devises, et ceci par la simple raison que les stocks qui atteignaient des niveaux record avaient permis une stabilité, voire une baisse des prix mondiaux. En dépit des prévisions de récoltes pour 2021 qui restent positives (voir le dernier rapport FAO d'avril mais aussi celui du Conseil international des céréales qui prévoit « la plus grosse moisson mondiale de l'histoire en 2021 », pour le blé ou le maïs !), l'envolée récente des prix mondiaux s'explique aujourd'hui par une conjonction de facteurs : forte demande de la Chine à la sortie de la crise sanitaire, restrictions à l'exportation de la Russie (soucieuse d'approvisionner en priorité son marché intérieur), aléas météorologiques dans certaines régions productrices (Asie et Amérique latine), baisse des stocks ou de l'offre pour certains produits, comme le sucre ou l'huile. La hausse des transports (liée à la crise sanitaire mais aussi à la rareté des containers) soutient actuellement le cours des matières premières agricoles, mais il est fort à parier que cette envolée sera contenue à l'avenir.

Toujours préoccupés par la sécurité alimentaire, les pouvoirs publics se sont toujours attachés à reconstituer ces stocks stratégiques afin d'éviter des pénuries préjudiciables à la stabilité politique du pays. Sur le deuxième volet de la question, il faut rappeler que c'est dans une perspective d'autonomie et de réduction des importations alimentaires (de céréales, d'oléagineux ou de sucre) que l'actuel gouvernement justifie la poursuite de l'objectif de développement de l'agriculture saharienne à grande échelle. Ce projet est à mon sens à contre-courant des principes de durabilité environnementale que nous préconisons. A l'exception de quelques expériences localisées de mises en valeur réussies, le gâchis de la mise en valeur -jamais évalué ou sanctionné - a été considérable au cours de ces quarante dernières années.

La vision rentière et extractiviste domine encore : après l'épuisement des ressources pétrolières, doit-on entamer celles de nos ressources en eau non renouvelables ? Si la nappe de l'Albien a permis à l'Algérie de doubler ses surfaces irriguées en deux décennies, les conséquences techniques (de salinité des sols et des eaux, de rabattement, de surconsommation de l'eau lié à l'évapotranspiration, d'adaptation des cultures...), ou économiques (coûts des cultures, des forages, de l'énergie...) sont aujourd'hui relativement bien documentées par les milieux techniques ou la littérature scientifique (et je signale au lecteur la parution prochaine d'un ouvrage collectif portant sur ce thème). En définitive, il est difficile de comprendre les choix de décideurs qui ne cessent d'évoquer par ailleurs la nécessité de recourir à l'économie de la connaissance.

-Comment intéresser les jeunes au domaine agricole, lorsque les petits exploitants ont du mal à accéder au financement (1,2 million selon le ministre éprouvent des difficultés à avoir des aides financières) ?

Je pense qu'il n'y a pas lieu d'opposer aux petits exploitants l'objectif de renouvellement des générations en encourageant l'installation de jeunes agriculteurs. L'analyse des mesures prises par le ministère de l'Agriculture révèle que des choix sont faits pour accorder au profit d'investisseurs privés (souvent d'origine agricole) des concessions (une assiette de 500 000 ha serait prête à être distribuée). La course est déjà engagée par ces investisseurs pour accéder à ces concessions, et bien sûr saisir les opportunités de crédits et aides publiques qui les accompagnent... Cette politique, qui présente les risques de reproduire les comportements prédateurs et rentiers observés dans le passé, n'aide en rien l'agriculture et l'économie du pays.

L'installation dans le secteur agricole de jeunes porteurs d'innovation doit, bien entendu, être encouragée. Pour cela, l'on doit mettre en place des mesures incitatives en s'inspirant des mécanismes existant ailleurs : dotations à l'installation de jeunes agriculteurs accompagnées de programmes de formations professionnelles diplômantes obligatoires et d'études techniques portant sur les projets. Les terres du domaine privé de l'Etat non attribuées et de périmètres de taille modeste délimitées au Sud doivent être recensées, et afin d'éviter les désistements constatés dans le passé, il serait utile d'associer les collectivités locales, les structures techniques locales et déployer des méthodes participatives de sélection de candidats. Le renouvellement des générations est un défi majeur pour soutenir une agriculture de progrès au service de l'emploi et de la sécurité alimentaire du pays.

-Que faire pour que la ruralité ne soit plus associée à la précarité (souvent liée aux « zones d'ombres ») ?

Nous commencerons par faire observer que ce sont d'abord les populations du monde rural qui ont été les premières victimes des crises économiques. L'extension de la pauvreté dans la décennie 90 qui a fait suite au programme d'ajustement structurel avait conduit l'Etat à adopter les programmes emploi rural (PER) dans les zones de montagne.

Ces programmes ont connu un prolongement avec la politique de renouveau rural adoptée au cours de la période 2009-2014. Cette politique qui s'adressait aux ménages (11 millions de ruraux), s'est concrétisée, selon les bilans officiels, par la définition de plus de 12 000 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) axés en partie sur la réhabilitation des villages, la diversification des activités économiques et l'amélioration des conditions de vie. Ce pilier fort de la politique de renouveau rural a été fâcheusement abandonné en 2015. Le « Plan Filaha de 2014-2019 » n'évoquait plus le monde rural et l'actuelle « feuille de route 2020-2024 » ne cible accessoirement que les zones de montagnes.

Le pays est orphelin d'une politique de développement rural, car les interventions portant sur les zones d'ombre ne concernent pas exclusivement les espaces ruraux. Une dynamique de lutte contre les inégalités territoriales, de résorption des zones d'ombre et de promotion du monde rural doit impérativement s'appuyer sur le schéma d'aménagement du territoire adopté il y a plus d'une dizaine d'années. Enfin, éradiquer la précarité et la pauvreté passe fondamentalement par une autre forme de redistribution des richesses nationales et par un autre modèle économique que celui qui est promu depuis des décennies.

*** Ce titre est de la rédaction d'Alger républicain. Le titre originel est : « L'Algérie est en attente d'une autre politique agricole ».**